

Aïssata Seck nommée directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage



Le 27 novembre 2023, sur proposition de son président Jean-Marc AYRAULT, le conseil d'administration de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage a validé à l'unanimité la nomination d'Aïssata SECK en qualité de directrice à compter du 1^{er} décembre 2023. Aïssata SECK est actuellement responsable du programme Citoyenneté, jeunesse et territoires au sein de la fondation.

Elle succèdera à l'actuelle directrice de la Fondation, Dominique TAFFIN, conservatrice générale du patrimoine, qui a souhaité rejoindre le ministère de la Culture, son administration d'origine, au terme de quatre années passées en détachement auprès de la Fondation, avant de faire valoir ses droits à la retraite. Alors que la Fondation entre dans sa deuxième période pluriannuelle 2023-2026, le choix de nommer Aïssata SECK traduit la volonté d'assurer la continuité dans la direction de la Fondation et dans ses relations avec ses partenaires, financeurs et interlocuteurs, en s'appuyant sur une personnalité engagée et reconnue, qui a porté le projet de la Fondation depuis sa préfiguration.

Jean-Marc Ayrault et tout le conseil d'administration ont salué le travail de Dominique TAFFIN à la tête de la FME. Par ses compétences, sa longue expérience et son engagement sans faille au service du projet de la Fondation, elle a joué un rôle essentiel pour installer la FME et lui conférer une légitimité aujourd'hui unanimement reconnue. En tant que responsable des programmes Culture et Recherche et principale animatrice du réseau « Patrimoines Déchaînés », elle a fait de la FME une institution active et respectée à travers de multiples initiatives qui se sont traduites par le soutien à 199 projets en France et dans le monde, par la conclusion de partenariats avec de grandes institutions culturelles et patrimoniales, par la participation de la Fondation à de grandes expositions et par le classement des archives nominatives de l'esclavage colonial français au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO. La Fondation publiera dans les prochains jours une vacance d'emploi afin de recruter un.e responsable de ses programmes Culture et Recherche.

En appuyant unanimement la nomination d'Aïssata SECK comme directrice de la FME, le conseil d'administration valide le choix d'une personnalité au service du projet de la Fondation depuis 2018. De 2020 à 2023, elle a notamment piloté pour la FME le Temps des Mémoires et la création d'un Kit de commémoration, assuré un soutien à 113 projets dans toute la France, créé un module de formation à la mémoire de l'esclavage pour les acteurs de l'éducation populaire et en organisé le premier concours d'éloquence de la FME. Elle a été chargée des relations de la FME avec les élus et les associations mémorielles. Militante de la mémoire depuis plus d'une dizaine d'années, elle est aussi connue pour son action au service de la reconnaissance par la France de la mémoire des Tirailleurs sénégalais.

En tant que directrice, Aïssata SECK mettra toute son énergie et son engagement pour déployer la stratégie définie par le conseil d'administration de la FME, en lien avec ses instances. Alors que notre société est traversée de nombreuses tensions et d'un besoin de justice qui ne cesse de s'exprimer, il est plus que jamais nécessaire pour la France de travailler sur les questions liées à la mémoire de l'esclavage, à son passé colonial, à la lutte contre le racisme et les discriminations, de transmettre tout ce que les outre-mer ont apporté et continuent d'apporter à notre pays, et de partager l'histoire des combats menés pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Grâce à Aïssata SECK, la Fondation a vocation à devenir l'une des institutions françaises majeures qui nourrissent le débat public sur ces questions.

Voir la biographie d'Aïssata Seck ci-dessous

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.
www.memoire-esclavage.org

Contact Presse FME :

Armelle CHATELIER, Responsable communication
communication@fondationesclavage.org
06 88 17 68 25

Biographie de Aïssata SECK

Directrice de la FME

Aïssata SECK est une militante de la mémoire depuis de nombreuses années.

Un parcours professionnel au service du projet de la FME depuis 2018

Titulaire d'un master 2 en Communication politique et publique en France et en Europe, elle a d'abord été responsable marketing du magazine *Alternatives Economiques*.



En 2018, elle rejoint la Mission de la mémoire de l'esclavage des traites et de leurs abolitions, groupement d'intérêt public créé pour assurer la préfiguration de la Fondation. En novembre 2018, elle y organise les [Ateliers de la Fondation](#), moment fondateur qui associe les acteurs de la mémoire de l'esclavage (chercheurs, militants, artistes, élus) de tous les territoires pour définir collectivement les objectifs de la future institution et participe à la création du futur Conseil des territoires de la FME, qui rassemble aujourd'hui les 22 collectivités fondatrices de la Fondation ainsi que les collectivités et groupements de collectivités associés.

A la création de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, elle rejoint l'équipe en tant que responsable du [programme Citoyenneté, jeunesse et territoires](#), qu'elle crée et met en œuvre. Dans ce cadre, elle pilote pour la FME le Temps des Mémoires à travers les commémorations nationales, la création d'un [Kit de commémoration](#) pour toutes les collectivités, quatre appels à projets ayant soutenu 113 projets dans toute la France et l'organisation de manifestations spéciales comme le 220^{ème} anniversaire de la mort de Toussaint Louverture [au Panthéon le 7 avril 2023](#).

Elle coordonne les relations de la FME avec le monde de l'éducation populaire, en développant plusieurs partenariats (Fédération Léo Lagrange, Cité des chances, Ecole de la 2^{ème} chance), en créant

un module de formation à la mémoire de l'esclavage et en organisant le [premier concours d'éloquence de la FME](#) au Sénat en juin 2023.

Aïssata Seck est en charge des relations de la FME avec les élus et de l'animation des associations mémorielles, en particulier celles qui se sont fait reconnaître « Associations amies de la Fondation » et qui désignent tous les deux ans leurs représentants au conseil d'administration de la FME.

Un engagement de longue date pour la mémoire combattante

Aïssata Seck est également engagée depuis plus de 10 ans pour la reconnaissance des droits des anciens combattants tirailleurs africains en France. En novembre 2016, elle lance une pétition pour la naturalisation des anciens combattants tirailleurs sénégalais qui réunira plus de 60 000 signataires et obtient gain de cause en 2017 [par le président de la République François Hollande](#). Elle fonde alors en 2018, l'Association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais dont l'objectif est de transmettre la mémoire des soldats venus d'Afrique, du Pacifique et des Antilles permettant de rassembler autour d'une histoire commune.

En 2019, elle obtient du président de la République que les troupes coloniales participent à la commémoration du 75^e anniversaire du [Débarquement de Provence](#), à Saint-Raphaël (Var), en présence de plusieurs chefs d'État africains. Le [président de la République y lance un appel aux maires de France](#) leur demandant d'honorer les héros oubliés des troupes coloniales. En septembre 2020, elle est nommée au sein de la commission coordonnée par les historiens Yvan Gastaut et Pascal Blanchard qui a produit le recueil « Portraits de France ».

En septembre 2022, elle obtient du gouvernement français que les anciens tirailleurs africains qui le souhaitent puissent retourner dans leur pays d'origines en continuant à percevoir leur allocation minimum vieillesse.

Elle a été nommée Commandeur dans l'Ordre national du Lion par le président de la République du Sénégal en mai 2023.

Une personnalité médiatique

Engagée pour un récit national inclusif, Aïssata Seck intervient régulièrement dans les collectivités et les écoles afin d'expliquer au plus grand nombre l'importance du travail de mémoire collectif, qu'il s'agisse de la mémoire combattante ou de la mémoire de l'esclavage, pour lutter contre les discriminations et le racisme et construire une société plus juste et plus fraternelle.

Elle est fréquemment sollicitée par les médias (radio, télévision, presse écrite et numérique) pour s'exprimer sur les enjeux mémoriels dans le débat public.

Une expérience d'élue locale

Aïssata Seck a été de 2016 à 2020 maire adjointe à Bondy (93) en charge des politiques mémorielles et à la lutte contre le racisme et les discriminations. Elle est depuis 2021 conseillère régionale d'Île de France.

Photo Presse : © Bruno Lévy / FME